



- Cadastre**
- Comunes
 - Bât cadasté
 - Mag_cadastre
 - Nouveilles_constructions
 - Zones d'eau
 - Ruines principales
 - Vois_terre

- Zonages**
- 1AU - Secteur à urbaniser
 - A - Zone agricole
 - As - Zone équipement en milieu agricole hors bâti
 - Ap - Secteur agricole protégé
 - Az - Zone agricole support du domaine skiable
 - N - Zone naturelle et forestière
 - N(3) - Zone naturelle. Secteur réservé à l'exploitation de carrières
 - Nr - Zone naturelle réservoir de biodiversité
 - Nr - Zone naturelle / domaine skiable
 - Ub - Secteurs d'urbanisation ancienne de la commune
 - UC - Secteur des extensions urbaines de densité faible
 - Up - Zone urbaine correspondant aux structures denses et anciennes à protéger

- Prescriptions**
- 01 - Secteur concerné par un PPR (1-1)
 - 07 - Secteur de prescription architecturale
 - 25 - Zone humide à préserver
 - 88 - Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - 89 - Secteur concerné par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - 25 - Éléments ponctuels de continuité écologique et trame verte et bleue (haie et bos)
 - 25 - chef de Type 1
 - 55 - Servitude de résidence principale
 - 01 - bâtiment patrimonial à protéger
 - 16 - bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 - Châlet d'alpage
 - 25 - haie à préserver

